



Commission du Logement

Procès-verbal de la réunion du 17 juillet 2023

La réunion a eu lieu par visioconférence

Ordre du jour :

1. 7937 Projet de loi relative au logement abordable et modifiant :
1° la loi modifiée du 25 février 1979 concernant l'aide au logement ;
2° la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain ;
3° la loi modifiée du 25 mars 2020 portant création du Fonds spécial de soutien au développement du logement ;
4° la loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte logement 2.0
- Rapportrice : Madame Semiray Ahmedova

- Examen d'une série d'avis relatifs au projet de loi
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
2. 7938 Projet de loi relative aux aides individuelles au logement
- Rapportrice : Madame Semiray Ahmedova

- Examen d'une série d'avis relatifs au projet de loi
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
3. Divers

*

Présents : Mme Barbara Agostino, Mme Semiray Ahmedova, M. André Bauler, M. François Benoy, M. Yves Cruchten, M. Mars Di Bartolomeo, M. Marc Lies, Mme Elisabeth Margue, Mme Nathalie Oberweis, Mme Jessie Thill

M. Henri Kox, Ministre du Logement

M. Romain Alff, Mme Andrée Gindt, M. Mike Mathias, du Ministère du Logement

M. Nico Fehlen, Assistant parlementaire Déi Gréng

M. Tun Loutsch, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Félix Eischen, M. Max Hengel, Mme Lydie Polfer, M. Roy Reding, M. Serge Wilmes

M. Marc Goergen, observateur délégué

*

Présidence : Mme Semiray Ahmedova, Présidente de la Commission

*

- 1. 7937 Projet de loi relative au logement abordable et modifiant :**
1° la loi modifiée du 25 février 1979 concernant l'aide au logement ;
2° la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain ;
3° la loi modifiée du 25 mars 2020 portant création du Fonds spécial de soutien au développement du logement ;
4° la loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte logement 2.0

En amont du vote sur le projet de loi sous rubrique, Madame la présidente-rapportrice de la Commission du Logement (ci-après « commission parlementaire ») attire l'attention de la commission sur deux libellés du texte qui nécessitent une modification.

À l'endroit de l'article 56, paragraphe 3, alinéa 4, les termes « du ménage » sont remplacés par les termes « de la communauté domestique ». Il s'agit d'harmoniser la terminologie du libellé sous rubrique avec la terminologie utilisée dans le reste du texte dans un souci de cohérence interne.

En outre, la commission parlementaire note que, suite à l'introduction du nouvel article 87 dans le texte en projet, qui prévoit d'abroger l'article 59 du projet de loi n°7938, l'intitulé du projet de loi sous rubrique doit être complété en y ajoutant une référence au projet de loi n°7938 qui constituera la future la loi du [XXX] relative aux aides individuelles au logement.

La commission parlementaire adopte le projet de loi sous rubrique avec l'abstention des membres du groupe politique CSV.

2. 7938 Projet de loi relative aux aides individuelles au logement

La commission parlementaire adopte le projet de loi sous rubrique avec une abstention de la représentante de la sensibilité politique *déi Lénk*.

3. Divers

Aucun sujet n'est abordé sous ce point de l'ordre du jour.

Luxembourg, le 9 octobre 2023

Procès-verbal approuvé et certifié exact